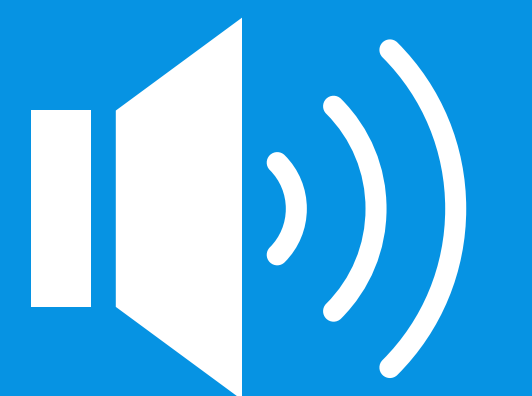


Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact



L'étude acoustique



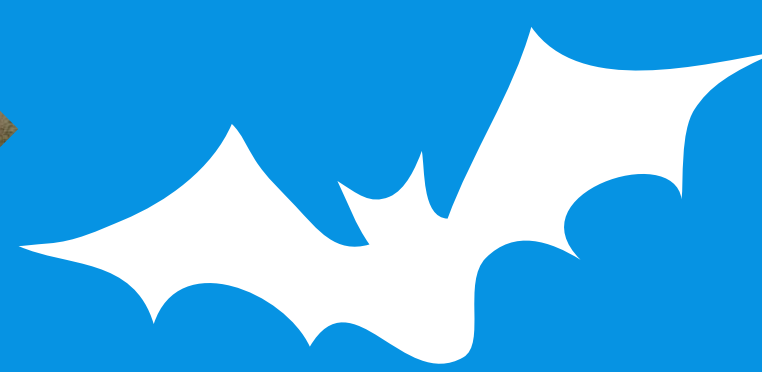
Les objectifs

- Mesurer le niveau d'ambiance sonore actuel de la zone d'étude du projet ;
- Modéliser le niveau sonore du futur parc éolien ;
- Assurer la conformité des éoliennes à la réglementation.



La méthodologie

1. Pose de sonomètres (micros), pendant 2 à 3 semaines, pour mesurer le bruit résiduel du secteur principal Sud Ouest et du secteur secondaire Nord Est. La campagne de mesures s'est déroulée de mi-février à début mars 2024 en période diurne et nocturne ;
2. Modélisation et projection de l'ambiance acoustique du parc sur les environs ;
3. Optimisation du projet éolien pour la demande d'autorisation environnementale (éventuelle mise en place de plan de bridage pour constamment assurer le respect du niveau sonore réglementaire) ;
4. Campagne de mesures acoustiques pour s'assurer du respect de la réglementation après la mise en service du parc éolien.



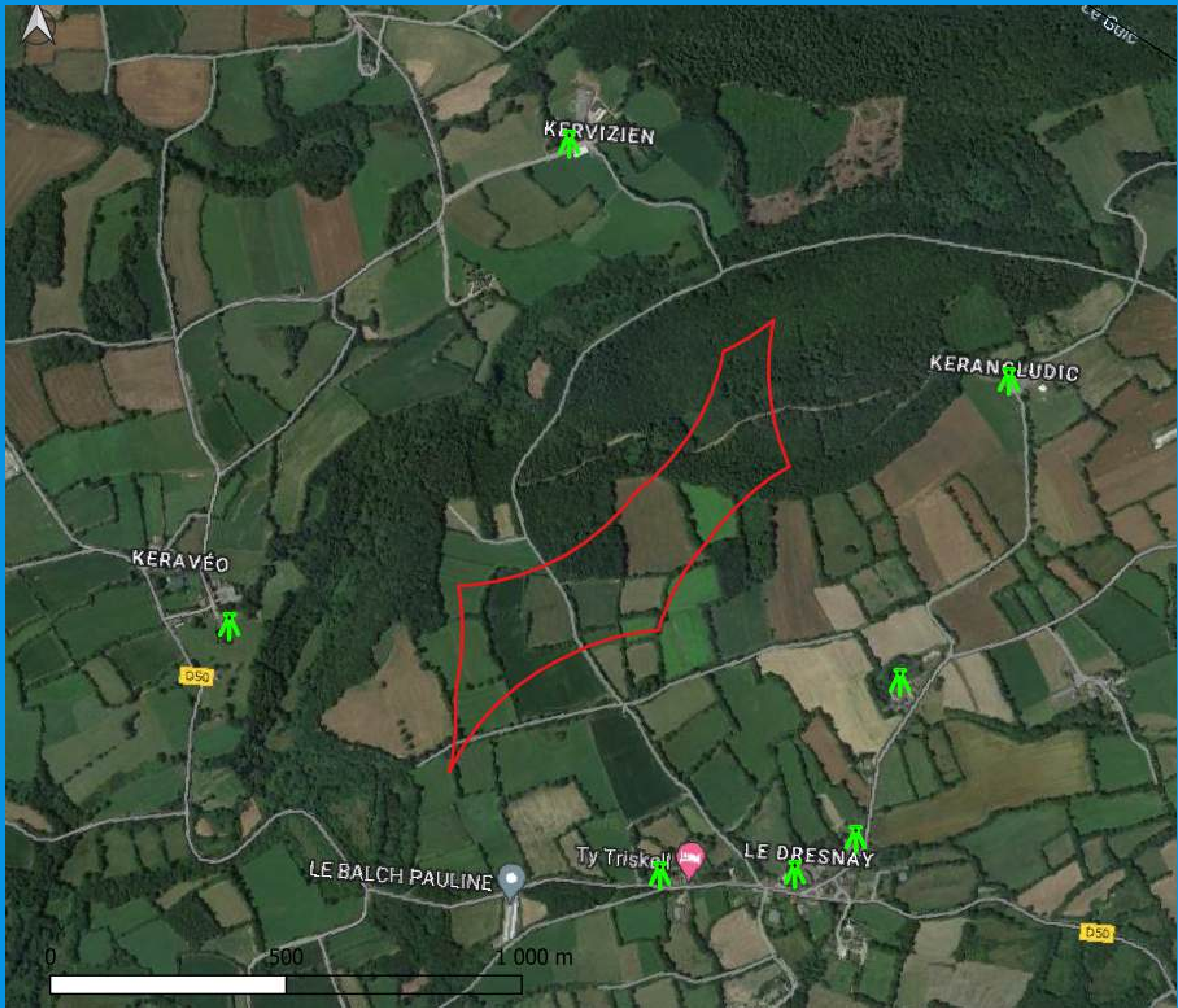
L'étude environnementale



Les objectifs

- Étudier la zone d'implantation et les potentielles sensibilités environnementales ;
- Identifier, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens ainsi que les mammifères et insectes pouvant être présents sur site ;
- Analyser les impacts potentiels du projet éolien sur la flore environnante.

Carte des sonomètres



Les résultats

	Secteur principal Sud Ouest	Secteur secondaire Nord Est	Correspondance
Période diurne	33 - 50 dB(A)	30,9 - 54,7 dB(A)	Calme à modéré
Période nocturne	21,9 - 46,3 dB(A)	21,8 - 52,2 dB(A)	Calme à modéré



La méthodologie

1. Études bibliographiques du contexte environnemental local ;
2. Réalisation de l'état initial environnemental de la zone : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts ;
3. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) ;
4. Contrôles réguliers en lien avec les services de l'État ;
5. Aspiravi France et les bureaux d'études associés ont fait le choix d'étendre la période d'étude écologique et chiroptères au delà de 12 mois.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet du projet

www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

